

DE LA MÉFIANCE À LA DÉFIANCE : NOS DÉMOCRATIES SOUFFRENT-ELLES D'UN DÉFICIT DE CONFIANCE ?

Author(s) / Auteur(s) :

Hachimi ABBA

Enseignant-chercheur, Sciences de l'Information et de la Communication

Laboratoire DeVisU

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC)

hachimi.abba@univ-valenciennes.fr

Abstract / Résumé :

La gouvernance des Etats modernes traverse une crise jusque-là peu connue. Les scandales en tous genres (politico-financiers, judiciaires, religieux etc.) ont contribué à mettre de la distance entre les gouvernants et les gouvernés. On est passé de la méfiance (doute sur la fiabilité, peur de se fier) à la défiance (véritablement une confrontation entre les deux parties).

La confiance est devenue donc centrale dans cette relation désormais conflictuelle.

L'objectif de cet papier est une contribution à la compréhension du phénomène de confiance en général et, de son importance dans la viabilité de la démocratie moderne.

Comment ce phénomène de confiance, si vital dans les relations humaines et sociales, a-t-il connu une aussi profonde érosion conduisant de nos jours, à la confrontation voire à la violence : les manifestations autrefois pacifiques deviennent un véritable champ de bataille, par exemple. Les gouvernés se contentaient jadis de douter de la parole politique en manifestant très peu d'intérêt à aller voter (baisse progressive des taux de participation à chaque grande élection); ces dernières années cette parole est purement et simplement rejetée, la classe politique avec. Accepter d'être gouverner devient alors une véritable gageure.

La confiance ne sera pas présentée comme une solution dans ce papier, mais plutôt comme une réponse possible à la réduction de la complexité sociale et politique que nous vivons.

Keywords / Mots-clés :

confiance, complexité sociale, politique, démocratie, gouvernance

INTRODUCTION

Le système démocratique a de tout temps été jalonné de la défiance des gouvernés face à leurs représentants. La baisse de confiance est devenue croissante et s'installe durablement dans les démocraties modernes : on parle souvent, à travers une littérature abondante, de "crise de représentation", de "désamour" ou "désaffection" des citoyens face à leurs élus. Nous avons d'un côté, des gouvernés de plus en plus exigeants sur la conduite du bien commun, des valeurs morales et de l'autre des gouvernants qui doivent sans cesse demander et mériter la confiance de leurs électeurs. Même si cette baisse semble inexorable dans le temps, la confiance demeure une valeur centrale dans la relation complexe entre les deux parties.

PHÉNOMÈNE DE CONFIANCE - DÉFINITIONS, APPROCHES

La confiance suscite un vif renouveau conceptuel, parce que dans un cadre général d'incertitude grandissante, il y a un accroissement de la coopération entre les individus dans les organisations. Plus généralement la question de la confiance est devenue centrale dans le pilotage des entreprises, par exemple ; l'actualité sociale, montre bien la "crise de confiance" qui prévaut entre citoyens d'une part et les partis et élites politiques, d'autre part, dans le cadre de projet de société.

La confiance, comme l'explique Jean-Louis Le Moigne¹, "*c'est un concept qui, s'il est merveilleux dans son usage courant, "J'ai confiance", "Tu n'as pas confiance", nous échappe dès qu'on veut chercher à le cerner et le définir*". Selon lui, le terme complexe de confiance est à la fois multidimensionnel, récursif et téléologique : il renferme bien des dimensions de connotations et n'est pas réductible à une composition ; il est récursif parce qu'il désigne à la fois le résultat d'une action et l'action elle-même ; c'est un concept qui s'entend dans le temps, se transforme minute après minute et il est irréversible.

Il n'est donc pas facile de donner une définition "définitive" de la confiance. De nombreux auteurs en sciences sociales ont tenté de conceptualiser ce phénomène (Simmel, 1999) ; (Origgi, 2007) ; (Seligman, 2007). Pour Louis Quéré, elle "*est aujourd'hui en passe de devenir un sujet de controverse en sciences sociales*" (Quéré, 2001 : 9). Elle renvoie à "*la fois à quelque chose de fondamental et de dangereux*" (Marzano, 2013, p.17).

En sciences de Gestion, c'est un concept peu opératoire en dehors des procédures contractuelles (contrat signé par exemple) ; et pourtant l'actualité commerciale, économique ou managériale fait référence à ce concept : par exemple on parle d'augmentation de niveau de confiance dans les achats sur Internet (bon nombre d'internautes n'hésitent plus à donner leur numéro de carte bancaire) ; de refondation de la confiance suite à des scandales² qui ont conduit à une crise de la confiance dans les milieux financiers. Les économistes donnent donc une définition limitée au risque d'opportunisme (Williamson, 1975). Zucker (Zucker, 1986) distingue trois formes de confiance en fonction de leur mode de production :

- *la confiance institutionnelle, attachée à une structure formelle qui garantit les attributs spécifiques d'un individu ou d'une organisation, (institutional based trust).*

- *la confiance qui est attachée à une personne en fonction des caractéristiques propres comme l'appartenance à une famille, une ethnie ou un groupe donné ; intuitu personae (characteristic based trust).*

- *la confiance relationnelle qui repose sur les échanges passés ou attendus en fonction de la réputation ou d'un don/contre don ; (process based trust.)*

L'intérêt pour la confiance, dans cet article, provient du fait qu'on pensait qu'elle allait de soi dès lors que le gouverné accordait son vote au gouvernant; mais ce fut vrai pour une certaine époque. Dans le rapport gouvernant /gouverné elle est redevenue de nos jours un facteur qui change tout (Covey et al, 2008).

DÉMOCRATIES ET GOUVERNANCES MODERNES

La démocratie, un concept philosophique

Parmi les nombreuses définitions de la démocratie, nous souhaitons retenir celle qui serait à nos yeux la plus simple, "*un système par lequel le peuple exerce le pouvoir*". Elle se décline en plusieurs versions : démocratie directe, représentative, libérale, parlementaire, chrétienne etc.

Il est sans doute utopique de faire le tour de toutes les formes de démocraties à travers le globe. Les définir l'est tout autant. Elles sont diverses et surtout éloignées de l'étymologie même du mot qui voudrait que ce soit un pouvoir direct du peuple. La démocratie représentative est la plus répandue et correspond plus à notre questionnement sur la place de la confiance dans un tel système. Elle est pratiquée en Europe ou aux Etats-Unis. Sa caractéristique principale c'est l'élection : les représentants sont élus par le peuple qui leur confie un mandat qu'il soit local(conseillers) ou national(députés) voire

¹ Colloque « Du Mépris à la Confiance, de nouveaux comportements pour faire face à la complexité » organisé par l'Université de Technologie de Compiègne UTC (TSH/IDTH), sous la direction de G. Le Cardinal et de J.F. Guyonnet en 1991.

² L'affaire Enron, est emblématique en la matière : groupe américain de courtage en énergie qui a fait faillite alors qu'il jouissait de la confiance des actionnaires, qui faisaient eux-mêmes confiance au cabinet d'audit censé déceler les irrégularités financières et comptables.

supranational (eurodéputé). Cette légitimité est donc renforcée par la confiance qui est place en eux, au moment de l'élection, pour défendre l'intérêt de la communauté. Mais ce caractère représentatif est en soi un paradoxe pour la démocratie qui au demeurant est censée être un exercice direct.

Le déclin de ce modèle est souvent évoqué avec la mise en avant du modèle de démocratie participative, décliné sous diverses formes: référendum, consultation populaire, grands débats publics sur des questions sociétales, etc. Mais est-ce suffisant pour palier à ce qu'on appelle aujourd'hui la crise de représentation dans les démocraties modernes?

La gouvernance, une réalité

La gouvernance implique une décentralisation et un partage du pouvoir par une pluralité d'acteurs. Ceux-ci proviennent aussi bien du public que du privé, des associations que de la société civile.

C'est un système d'acteurs aux intérêts pas forcément convergents et amenés à travailler ensemble :

- les élites qu'elles soient politiques, économiques, intellectuelles...
- le peuple qui est censé excercer le pouvoir
- la société civile qui est elle-même un agrégat d'organisations aux finalités parfois différentes. Elle est difficile à définir ou fait l'objet d'une définition très large : syndicats, médias, créateurs et acteurs culturels, pouvoirs publics locaux et municipaux, organisations non gouvernementales, représentants des jeunes, des femmes, des peuples autochtones, des communautés religieuses, personnes handicapées, etc.

La gouvernance est beaucoup plus théorisée lorsqu'il s'agit du monde de l'entreprise d'entreprise; on parle de *corporate governance*, les règles qui définissent d'administration entre les dirigeants d'entreprise et les apporteurs de capitaux. Elle s'est appliquée progressivement aux Etats ou collectivités puisqu'on parle désormais de *bonne gouvernance*. Mais cette bonne gouvernance ne serait-elle pas une caricature de l'idéal démocratique? L'exemple de pays en développement qui reçoivent des certificats de bonne gouvernance des organisations internationales (FMI, Banque mondiale) et qui implosent quelques années plus tard montrent bien les limites comptables de cette notion de gouvernance (Robert, 2016).

On ne peut enfin parler de gouvernance sans indiquer le cas de l'Union Européenne dont la gouvernance fait l'objet d'interminables débats entre les citoyens qui en sont issus. Une meilleure gouvernance était invoquée dès 2001 dans le livre blanc dans le but de faire face la défiance du public envers les institutions qui les gouvernent (Bevir, 2009) : "*La réforme de la gouvernance concerne la manière dont l'UE utilise les pouvoirs qui lui sont confiés par ses citoyens. Elle porte sur la façon dont les choses pourraient et devraient se faire. Le but est d'ouvrir le processus d'élaboration des politiques afin qu'il se caractérise par une participation et une responsabilisation accrues. Une meilleure utilisation des pouvoirs devrait rapprocher l'UE de ses citoyens et renforcer l'efficacité des politiques.*"³

LA NAISSANCE DE LA MÉFIANCE ET L'INSTALLATION DE LA DÉFIANCE

Il est difficile d'explicitier clairement comment se forme la confiance dans le domaine politique et selon N. Luhmann "*se perdent dans l'indéterminé le moment de la décision de faire confiance, celui du premier pas dans cette direction ainsi que les perspectives sous lesquelles la confiance sera accordée*" (Luhmann, 2006, p.64). On peut cependant considérer que le fait de voter pour une représentation constitue le premier acte de confiance, ce vote pouvant aussi bien refléter une satisfaction qu'une déception. La confiance (ou la méfiance) ne se manifeste pas seulement à l'égard des gouvernants; les gouvernés l'expriment aussi envers le système politique dans globalité, notamment les institutions qui sont censées l'incarner.

³ Commission des Communautés européennes, *Gouvernance européenne*, 2001, livre blanc, 428, p. 8.

De la part de gouvernés

La défiance n'est pas un fait nouveau dans les démocraties car leur histoire "*est indissociable d'une tension et d'une contestation permanentes*" (Rosanvallon, 2006, p.11). Leur étude revient donc toujours à mettre en lumière le couple confiance/défiance. La méfiance des gouvernés est le plus souvent exprimée par l'abstention qui croît à chaque grande élection, même si, certains auteurs, estiment cette non-participation à la vie démocratique est compensée par une autre forme d'expression citoyenne comme les manifestations.

En France les grandes élections sont celles qui occasionnent le plus fort taux d'abstention :

- 56.5% pour les élections européennes en 2014 ; plus d'un électeur sur deux n'a pas jugé utile de se rendre aux urnes,
- 44.59% (second tour) pour les élections législatives en 2012,
- 41.59% (second tour) les élections régionales en 2015.

Ce désenchantement s'explique entre autres causes, par la méfiance de la population française par rapport aux hommes politiques compte tenu du nombre croissant de scandales et d'affaires financières (Braconnier et al., 2007). La défiance ne s'arrête pas seulement aux seuls professionnels de la politique, elle concerne aussi les élites, les médias, les religieux : le respect du choix exprimé à l'issue de la consultation populaire "pose problème" surtout lorsqu'il contraire à celui des "élites".

Cette perte de confiance n'est pas propre à la France uniquement. On la retrouve dans le plupart des pays de l'Union européenne, même les jeunes démocraties issues de l'ancien empire soviétique (Rosanvallon, 2008). Bovens et Wille déchiffrent dix explications sur la baisse la confiance politique aux Pays-Bas : l'évolution de la culture politique, la confiance du consommateur, l'économie ou même la culture du drame politique (assassinat d'un dirigeant politique) ont plus d'impact que les scandales et fiascos politiques ou les rôles des médias. "*La baisse à long terme de la confiance dans les institutions publiques s'explique surtout par les attentes plus nombreuses, la diversité croissante des exigences et les interventions plus critiques de certains intérêts dans les débats stratégiques contemporains*" (Bovens et al., 2008, p.323).

La baisse de confiance des gouvernés envers les gouvernants résultent de plusieurs facteurs, varie selon les pays; il est donc difficile de donner une explication simple à ce phénomène complexe même s'il est présent un peu partout.

De la part des gouvernants

Les gouvernants estiment que certains rejets de citoyens seraient dus à un manque d'information de ces derniers. Ainsi donc à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux, les citoyens manqueraient d'information qui leurs permettraient de faire leur choix en toute connaissance de cause.

Les choix inattendus seraient aussi dus au "manque d'éducation" qui les rendraient peu aptes à comprendre les grands enjeux autour de certains scrutins.

REFONDATION DE LA CONFIANCE DANS LE DÉMOCRATIE EN TANT QUE SYSTÈME

Comment refonder la relation de confiance dans le système démocratique? Cette idée démocratique qui est une force difficilement applicable "en l'état", "*qui ne peut s'incarner dans aucun système*" (Rousseau, 2015 p.12) et demeurera un système inachevé (Lefort, 1981). Pour y remédier certains auteurs proposent une autre forme de démocraties dite *continue* à la place de l'actuelle démocratie représentative ou participative. *Continue*, parce que selon Rousseau elle se poursuivrait au-delà de la période électorale. La défiance des citoyens disparaîtrait-elle pour autant face à cette démocratie "permanente"? Un autre système tout aussi complexe réduirait-il la baisse de la confiance? On sait que cette baisse peut être temporaire ou durable. Des facteurs économiques (chômage de masse, crise financière etc.) peuvent expliquer une baisse temporaire de la confiance. Il en est de même pour les

scandales car l'opinion publique est sensible à ce type d'événements (Bovens et al, 2008). Cette confiance peut remonter de façon presque spectaculaire lors d'événements graves comme les attentats terroristes. Il y a assez souvent un consensus national voire une union sacrée face à une menace extérieure.

Notre intérêt porte plutôt sur la baisse durable de la confiance c'est à dire une baisse peut être modérée, mais constante dans les pays industrialisés et ceux dits démocratiques. Niklas Luhmann considère "la confiance au sens large du terme comme constituant une donnée élémentaire de la vie en société" et aussi comme un mécanisme pour réduire la complexité sociale (Luhmann, 2006). C'est donc un élément important dans cette relation complexe et "problématique" entre gouvernants et gouvernés. Refonder cette confiance implique que les gouvernants présentent des qualités qui conduiraient les citoyens à se fier davantage à eux : les turpitudes morales et politiques ont toujours existé dans le système démocratique. Mais les citoyens attendent des qualités morales qui soient à la hauteur des fonctions de ces gouvernants. Ces qualités sont devenues rares, ce qui accentue leur méfiance voire leur défiance.

Parmi ces qualités, figurent l'authenticité, la sincérité et la parfaite honnêteté que Rosanvallon appelle le *Parler vrai* et *l'intégrité* (Rosanvallon, 2015 p.326).

Pour Le Cardinal, le "*premier étage de la confiance se bâtit sur la loyauté de la parole, en ayant soin d'avoir une parole fiable, de refuser le mensonge*" (Le Cardinal, 2014 p.237). L'absence de parole s'exprime de nos jours aussi bien dans les promesses non tenues que dans les volte-face par rapport à des prises de position antérieures. Malheureusement pour les gouvernants, à l'ère des réseaux sociaux, de la mémoire numérique, la "vérification" de cette parole politique se fait presque en temps réel.

La qualité d'intégrité est centrale aux yeux des gouvernés puisqu'il s'agit de confier la gestion du bien commun. Les scandales politico-financiers ont contribué de façon durable à faire baisser la confiance et leur disparition ne sera aucunement une garantie pour la regagner soudainement.

CONCLUSION

Pour accepter d'être gouvernés, les citoyens issus des démocraties modernes, sont devenus plus exigeants et ne sont plus prompts à accorder leur confiance à "tout va". Savoir gouverner est devenu une qualité exigible pour mériter cette confiance.

Même si la confiance participe en tant que mécanisme pour réduire cette complexité politique, elle ne peut être proclamée comme une solution. L'approche trialectique⁴ que développe G. Gigand peut se présenter comme une piste pour la compréhension de ces phénomènes organisationnels, évitant ainsi une conception partielle, partielle ou parcellaire (Gigand et al., 2015).

REFERENCES

- Bevir, M. "La Gouvernance démocratique : perspectives systémique et radicale", *E-rea* [En ligne], 7.1 | 2009, <http://erea.revues.org/959>, consulté le 15 novembre 2016.
- Bovens, M., & Wille, A. (2008) "Déchiffrer la baisse de confiance aux Pays-Bas : Dix explications à la baisse de la confiance politique aux Pays-Bas ", *Revue Internationale des Sciences Administratives* Vol. 74 : 301-325.
- Braconnier C., Dormagen J-Y. *La démocratie de l'abstention*. Gallimard, Paris.
- Covey, S.R. (2008). *Le pouvoir de la confiance : Le facteur qui change tout*. Editions Générales, Paris.
- Gigand, G., Bréchet, J-P. (2015). *Le partial, le partiel et le parcellaire*. Editions Opéra, Nantes.
- Le Cardinal, G. (2014). *Les dynamiques de la rencontre*. Iste Editions, London.

⁴ Gigand Gérard, *Se cultiver en complexité*, Chronique Sociale, 2010.

- Lefort, C. (1981). *L'invention démocratique*. Fayard, Paris.
- Luhmann, N. (2006). *La confiance, un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Economica, Paris.
- Marzano, M. (2013). *L'éloge de la confiance*. Pluriel, Paris.
- Origgi, G. (2007). *Qu'est-ce que la confiance ?* Vrin, Paris.
- Quéré, L. (2001) "Présentation". *Réseaux*. N°108, p. 9-12.
- Robert, A-C, (2016). "De l'art d'ignorer le peuple". *Le Monde diplomatique*, octobre : 3.
- Ronsavallon, P. (2006) . *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*. Seuil, Paris.
- Ronsavallon, P. (2015). *Le bon gouvernement*. Seuil, Paris.
- Rousseau, D. (2012). *Radicaliser la démocratie, propositions pour une refondation*. Seuil, Paris.
- Seligman A. (1997). *The problem of Trust.*, Princeton University Press, Princeton.
- Simmel G. (1999). *Philosophie de l'argent*. PUF, Paris.
- Williamson, E. (1975). *Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications*. Free Press, New York.
- Zucker, L. (1986) "The production of trust". *Research in Organizational behaviour*. Vol. 8 pp 53-111.